

Décembre 2012

Edito

Les Marseillais à Paris

Le 06/12/2012 se tenait à Evry le grand raout douanier avec comme maître de cérémonie le DG M. Jérôme FOURNEL (alias le fossoyeur) et comme convives les DI et DR .

Le thème de cette réunion était la modernisation de l'action publique (ex RGPP) . Pour rappel, sur le site gouvernement.fr, la stratégie de modernisation de l'action publique (M.A.P.) s'organise autour de trois axes : une démarche d'évaluation des politiques publiques partenariales pour en améliorer l'efficacité, les adapter aux besoins des citoyens et assurer une plus grande efficacité de l'action publique. L'ensemble des acteurs (Etat, collectivités locales, organismes sociaux...) sera associé à cette démarche ;

la volonté de proposer à l'usager et au citoyen une administration plus simple, plus proche et plus transparente ;

le choix de faire de la modernisation de la gestion des ressources humaines des agents publics un levier de la réforme dans le cadre des travaux ouverts lors de la grande conférence sociale.

Que faut-il en attendre ?

Peu de changements par rapport à la R.G.P.P., la M.A.P. n'est que la version édulcorée de cette politique , avec un semblant de dialogue social. Mais ne nous y trompons pas: la feuille de route donnée aux D.I .et D.R. lors de la journée du 06/12/2012 qui concerne les orientations stratégiques et les missions douanières qui en découlent, imposera bien évidemment encore une fois de remplir toutes les missions affectées tout en continuant à rendre des emplois (un grand merci à la signature par la France du Traité Européen de stabilité budgétaire).

De plus, nous connaissons bien depuis quelques années maintenant la qualité d'écoute de notre D.G. et son sens aigu du dialogue social!!!

L'action syndicale :

Le 06/12/2012, plus de 450 douaniers se sont rassemblés, à Ivry-sur-Seine, à l'appel de l'intersyndicale nationale, devant le bâtiment où se tenait la réunion. Une douzaine de camarades CGT Marseillais étaient présents pour manifester leur refus de voir se déliter ce qu'il reste de la douane, et le rejet de devoir toujours faire plus avec moins.

Au niveau local, à la D.I. de Méditerranée, une distribution de tracts expliquant les enjeux de cette réunion à IVRY-sur-Seine, a été faite par une quinzaine de camarades C.G.T. Qui se sont ensuite déplacés dans les services. À cette occasion, ils ont pu entendre de la part des agents le ras-le-bol aux effectifs restreints, à l'augmentation des tâches et à la polyvalence exacerbée qui en découle.

La C.G.T. demande un moratoire au D.G. sur les réorganisations en cours et suppressions d'effectifs , condition préalable à toute discussion sociale sur l'Avenir de la Douane . Ces débats devront se tenir dans un cadre institutionnel regroupant tous les partenaires (représentants du personnel et de l'administration, élus locaux, usagers et associations de consommateurs...).



Code des Douanes: Salade Niçoise...

Nous avons appris avec stupeur qu'un service de surveillance de l'Interrégion, à Nice, effectuait des contrôles dans une entreprise quasi quotidiennement en utilisant dans ses procédures l'article 60 au lieu du 63 ter. Bien que ce dernier soit contraignant, dit la hiérarchie, c'est le seul adapté à cette situation.

Non seulement la hiérarchie demande à ses agents d'effectuer des faux en écriture lors de la rédaction des procès-verbaux ou actes transactionnels, mais elle met également en danger toute l'arsenal juridique des agents de la surveillance en utilisant à mauvais escient un article qui fait l'objet d'attaques par certains avocats qui contestent le pouvoir exorbitant qu'il confère. Pour preuve, l'article 60 du CDN a déjà fait l'objet d'une question prioritaire de constitutionnalité.

D'autant que la discrétion n'est pas à l'ordre du jour, dernièrement la presse est venue prendre des photos des agents qui ouvraient des colis dans les locaux de cette entreprise, et non pas à la circulation comme indiqué sur les procès-verbaux.

Nous souhaiterions que la hiérarchie re-cadre toute sa chaîne de commandement ...

Professeur GORGO

Grand marabout de l'auguste lignée des N'ZOLA,
Je transforme en passoire la ligne maritime,
les douaniers de terrain en douaniers virtuels,
les cravates en coton en cravates de soie,
les frontières extracom en frontières intracom
et quand y a plus d'agents, je dis qu'il y en a encore.

- Travail sérieux et efficace
- finition soignée
- règlement après résultat
- je me déplace

Paiement accepté: carte bleue blanc rouge uniquement
(Tél.04 91 14 14 02)

Saint Moret, priez pour nous...

Gaz toxiques

Le 12 février 2013, tous ensemble pour une action contre les gaz et vapeurs toxiques dans les containers

En France, des milliers de travailleurs (dockers, douaniers, déclarants en douane, magasiniers, chauffeurs routiers, logisticiens...) ouvrent chaque jour des conteneurs et y pénètrent pour un temps plus ou moins long afin d'y procéder par exemple à des opérations de contrôle ou de manutention.

Un geste aussi banal pourrait avoir pour eux des conséquences graves voire mortelles, immédiatement ou par sa répétition du fait de la présence très fréquente de gaz toxiques parfois en grande concentration.

Ainsi, à l'initiative de la Direction Nationale du SNAD-CGT, et grâce à l'implication des sections du Havre et de Marseille, la confédération CGT appelle à une journée d'action et de sensibilisation contre les gaz et vapeurs le 12 février 2013.

Alors qu'en Hollande, diverses campagnes d'inspection, intitulées «Tegengas» (réf : <http://www.beswic.be>), ont été mises en route depuis 2008, et pour lesquelles divers services publics ont uni leurs forces, il semblerait que cela ne semble pas émouvoir nos autorités.



Signe des temps

Au moment où les restos du coeur s'ouvrent aux plus démunis,
Depardieu s'exile en Belgique pour se soustraire au fisc.

On ne peut s'empêcher de faire le parallèle avec Coluche

Autre époque, autres valeurs morales sans aucun doute.

Une journée particulière

Confronté quotidiennement à la méconnaissance de notre histoire sociale douanière de la part de collègues qui croient que la relative tranquillité de leur temps de service et l'apparente courtoisie de leurs supérieurs hiérarchiques sont une bienveillance divine ou, tout au moins, la progression normale de la société vers des lendemains qui pourraient chanter, fendons nous d'une petite piqure de rappel corporative :

Le 12 février 1934, alors que les blessures causées par le 1er conflit mondial commençaient tout juste à cicatriser et que l'on allait donc être prêt pour le second, les douaniers marseillais, las d'un régime de misère, d'une hiérarchie tatillonne, autant que courtelinesque et imbue de sa supériorité (postulat alors en vogue) et inquiets de la montée du fascisme déclenchaient une action victorieuse que seul le déchainement d'éléments extérieurs, comme la honteuse période vichyssoise, parvint pour un temps à contrer en s'en prenant physiquement à nos dirigeants syndicaux.

LES FAITS :

Dimanche 11 février 1934:

Les salariés marseillais se préparent à une manifestation d'ampleur. Veillée d'arme à la caserne où une AG de 700 douaniers vote la grève générale.

Lundi 12 février avant l'aube :

Le capitaine Mélet, alias Javert, ouvre les voies d'accès à la caserne, d'ordinaire fermées, pour permettre aux « renards »⁽¹⁾ d'aller tranquillement travailler; aussitôt les piquets de grève se munissent de barbelés et de pinces et barricadent les sept portes.

Cinq heures :

Javert et un gros lieutenant font une tournée d'inspection et menacent les meneurs de sanctions, trois « renards » en profitent pour se faufiler, les grévistes apprennent ainsi que des jaunes se sont levés à 3 heures pour prendre leur service à 5 heures sans se faire remarquer. Le nombre de participants au piquet augmente.

Cinq heure trente :

Suite aux provocations de Javert, qui a soudainement disparu, c'est le branle-bas de combat et les épouses des agents descendent renforcer le piquet de grève.

Sept heure trente : Le succès de la grève est maintenant certain, le comité de grève, drapeau rouge en tête, descend faire la tournée des quais où les « renards » se terrent. Les femmes tiennent désormais seules, l'entrée du porche avec un ou deux douaniers. Un brigadier fend le piquet de grève pour s'en aller chercher, quelque part ailleurs, sa brigade fantôme.

Huit heures :

Un « renégat », ex-syndicaliste, veut aller travailler. Les femmes veulent lui faire un mauvais sort, les hommes s'interposent, le « travailleur » va, de ce pas, se plaindre au Directeur.

Huit heures quarante cinq :

Rassemblement de toute la population douanière sous le bâtiment de l'horloge, le secrétaire général du syndicat, Cristofol, harangue la foule; un photographe immortalise le spectacle.

Neuf heures :

Une délégation est reçue par le capitaine qui refuse d'annuler les sanctions prises par Javert à l'encontre des leaders du mouvement (y compris d'un absent pour cause de maladie, c'est tout dire!). Quatre camarades se rendent donc à la Direction où le DR leur fait cette splendide réponse: « Puisque Cristofol est maintenant Directeur qu'il fasse le nécessaire! ».

Neuf heures et quart :

Plusieurs centaines de douaniers et leurs épouses descendent le boulevard de Strasbourg vers la Porte d'Aix en chantant l'Internationale sous les acclamations des habitants du quartier. Les pompiers, qui n'étaient pas encore militaires, les suivent, état-major en tête.

Cours Belsunce, ils rejoignent une marée humaine de manifestants. Discours de Cristofol, juché sur une camionnette, qui rend compte des sanctions frappant les salariés des Douanes.

Après un défilé dans le centre, les manifestants envahissent l'Hôtel des Douanes, rue LAFON, et déboulent Place de la Préfecture.

Une délégation entre dans la Préfecture, dont Cristofol qui s'adresse au Préfet au sujet de mises à pied des douaniers, celui-ci s'obstine.

Onze heures quarante-cinq :

Des élus politiques locaux se joignent aux douaniers et 25.000 manifestants cernent la Direction des Douanes défendue par douze agents de police cyclistes.

Des parlementaires régionaux se joignent à une délégation que le Directeur accepte finalement de recevoir, il enlève les sanctions des douaniers. Le cortège quitte donc la rue Lafon et regagne la Préfecture

Midi et demi :

Après un meeting devant la Bourse les douaniers regagnent la caserne, en chantant l'Internationale portant Cristofol et Fajal en triomphe, Cristofol prend une nouvelle fois la parole pour un résumé de la journée en partant du bilan local pour terminer sur une vue générale de la situation de la classe ouvrière dont, il le rappelle, les douaniers font partie intégrante, leur uniforme n'étant qu'un vêtement de travail.

Après cette victoire éclatante, la hiérarchie rabaissa son caquet, les douaniers ayant pu faire monter leur revendication jusqu'en haut lieu le calme revint en Douane.

Pas pour longtemps d'ailleurs, car, avant d'être élu Maire de Marseille et député des Bouches du Rhône en 1945, à la Libération, Cristofol fut révoqué, puis déporté à Maison Carrée en Algérie jusqu'au débarquement américain de novembre 1942 en Afrique du Nord. Il dut toutefois, allez savoir pourquoi, attendre encore 8 mois avant d'être libéré (été 43)!

Sans doute était-ce le prix à payer pour les futurs acquis sociaux corporatifs dont nous bénéficions, ceux-là même que l'on commence à nous contester et que nous perdrons sûrement si nous ne nous montrons pas plus solidaires, combatifs et désireux de les conserver!

(1) Ainsi les grévistes appelaient-ils les briseurs de grève à l'époque.



N.B. : Ce texte est le résumé d'une relation des événements rédigée par le Bureau Syndical après les faits et publiée par la suite dans un opuscule pour « l'édification des masses ». C'est ainsi que ce petit ouvrage de 24 pages servit de « pièce à conviction » au préfet pour entamer des poursuites contre les « douaniers rouges », le moment venu, avec les résultats que l'on sait.

Marseille, le 24 SEPTEMBRE 2012

LETTRE OUVERTE
à
Monsieur le Premier Ministre,
JEAN-MARC AYRAULT

OBJET : projet de modification du régime de travail des brigades portuaires des douanes à Marseille (pour pallier le manque d'effectifs)

Pièces jointes : groupe de travail en date du 28 /9/2012 (document du 27 avril 2012 reporté), courrier aux élus du 18/04/2012.

Comme vous l'avez confirmé lors de votre passage à Marseille, notre ville a retenu une attention particulière du gouvernement.

En effet, le climat délétère fortement médiatisé suite à de nombreux règlements de comptes liés au trafic de stupéfiants dans notre vieille cité, a ému les pouvoirs publics au point de présenter des mesures dites exceptionnelles notamment par une augmentation des effectifs de police.

Notre administration douanière devrait être mise à contribution comme d'autres services de l'Etat comme vous l'avez souligné.

Or, dans le même temps, comme nous en avons déjà alerté les pouvoirs publics (ministres en exercice, élus locaux ainsi que le préfet de région) par un courrier joint, les brigades portuaires des douanes (déjà mises à mal par des restructurations successives et des réductions drastiques d'effectifs), vont connaître des modifications radicales de leur régime de travail.

Cela se traduira, si le projet était entériné, par une absence organisée de service de la surveillance douanière sur une frontière tierce sur des plages horaires de jour comme de nuit, favorisant encore le développement de la fraude comme la contrebande de drogues ou d'armes de guerre sur notre territoire .

Nous avons à cœur d'exercer nos missions de service public douanier . Aussi, c'est très solennellement que nous vous demandons d'user de votre influence afin que les actions que vous avez préconisées soient en adéquation avec les actes. Nous refusons d'être complices des fraudes en tous genres par le fait d'un manque évident de moyens humains et matériels que favorise ce projet dangereux pour l'intérêt général. Nous condamnons fermement tout ce qui entrave la bonne exécution de nos missions en particulier la programmation de nouvelles suppressions d'emplois pour cette année et les années à venir qui mettraient en péril l'existence même de notre administration régaliennne.

Pour conclure, nous réclamons une couverture efficace et une présence permanente d'une frontière extra-communautaire sur laquelle nous sommes positionnés et, ce, dans l'intérêt de nos concitoyens dont nous sommes redevables et des engagements pris par la France au niveau européen.

Nous considérons d'ores et déjà qu'il est de notre devoir d'informer largement le grand public de la nocivité des dispositifs en cours d'élaboration dits « d'adaptation aux activités portuaires ».

Quid de la continuité du service public quand on adapte les missions aux effectifs et non l'inverse dans un souci de gestion purement comptable?

Où se place dans cet intitulé la priorité pour une protection du citoyen ?

Vous comprendrez, Monsieur le Premier Ministre, à la lecture de cette lettre ouverte toute notre détermination pour apporter notre contribution réelle à la lutte contre la fraude avec un sens aigu pour l'Intérêt Général.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Les agents des Douanes du port de Marseille

COPIE AUX ORGANISATIONS SYNDICALES POUR ACTION ET SOUTIEN
COPIE A MESSIEURS LES PREFETS DE REGION ET DE POLICE

PREMIER MINISTRE

Paris, le

10 OCT. 2012

LE CHEF DE CABINET

Références à rappeler :

CAB IV/2 - EN

R012011.01.1

Mesdames, Messieurs,

Votre courrier du 24 septembre 2012, relatif à un projet de modification du régime de travail des brigades portuaires des douanes à Marseille, est bien parvenu au Cabinet du Premier ministre.

Sensible aux préoccupations que vous exprimez, Monsieur Jean-Marc AYRAULT m'a chargé de transmettre votre correspondance à Monsieur Pierre MOSCOVICI, Ministre de l'économie et des finances, afin qu'il en prescrive un examen attentif et vous tienne directement informés des suites qui pourront lui être réservées.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Premier ministre

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large 'P' followed by a horizontal line and a small flourish.

Jean-Pierre GUÉRIN
Chef de Cabinet

Les agents de la BSE Nord
des Douanes sur le Port de Marseille
48, avenue Robert Schuman
13224 MARSEILLE CEDEX 02

Marseille : la mission contrôle sens dessus dessous

Suite aux différentes convocations du DG et des DI par le ministre du budget, du DR par le DG courant octobre et novembre (convocations qui ne sont pas étrangères aux récentes actions des agents des douanes des bassins Est du port de Marseille en direction des élus, du ministre de l'économie et du 1er ministre), la hiérarchie a sembler-t-il décidé de revoir sa copie concernant le contrôle du fret maritime et l'emploi des unités de surveillance sur la façade méditerranéenne.

Jusqu'à ce jour, après deux ans d'existence d'un plan « stratégique » mort-né, le ciblage est effectué par la BCMM qui est ordonnatrice des contrôles du fret pour les BSE Nord et de Port St Louis avec les résultats que l'on connaît.

Depuis novembre, suite au courroux ministériel, il a été décidé localement en catastrophe d'accentuer les contrôles pour une durée de 6 mois sans naturellement réévaluer les effectifs... en « attendant que ça se tasse » et en invoquant certainement la bonne mère !

Puis dans le cadre du PAP 2013, il a été décidé de verser la totalité du contrôle du fret aux OP/CO avec :

- 1) un ciblage effectué en collégialité par la BCMM (qui de ce fait n'en a plus pour longtemps), les CROC et la DOD
- 2) un ciblage traité par des « superviseurs » qui décideront de l'opportunité du contrôle effectif à l'arrivée du navire à quai (les OP/CO ne le font pas aujourd'hui) ou bien en entrepôt.
- 3) ce contrôle serait effectué par une vingtaine d'agents de visite ultra-polyvalents (où seront-ils et dans quelle structure ?)

Aussi par effet de domino, les brigades chargées jusqu'à présent de cette mission perdraient les trois-quarts de leur charge de travail et devraient par voie de conséquence fusionner. A Marseille la fusion concernerait les brigades nord et sud et à l'ouest des Bouches du Rhône elle engloberait les brigades de Port de Bouc et Port Saint Louis (avec toutefois une antenne contrôle scanner basée à Fos de 6 agents)

Ainsi le DI, ancien divisionnaire du secteur il y a 15 ans, pourrait-il voir aboutir son rêve de fusion (l'utile à l'agréable).

A Marseille les missions seraient :

les ferrys, les croisières (la CCI va être contente), les cargos à quai (mission quasiment abandonnée depuis 2 ans), la surveillance générale (qui jusqu'à présent « ne servait à rien »)

Pour Port de Bouc :
les axes secondaires et les pétroles

Pour l'antenne de Fos :
le scanner mobile 2 à 3 fois par semaine, le reste à disposition des OP/CO ou des SU !?!

Voilà sur le papier...

Mais cela n'est pas si facile que cela. Il faut des effectifs de contrôle chez les OP/CO... où seront-ils situés ? Une formation est nécessaire car la visite à l'arrivée n'a pas la même méthodologie qu'en entrepôt et celle-ci concerne la LCF et les grands trafics. Que se passera-t-il en dehors des heures de bureau ?

Pour les agents SU, où positionner 50 à 55 agents à Marseille compte tenu de l'inadaptation patente des locaux actuel des brigades (vétustes pour l'une et trop petits pour l'autre). A Port de Bouc rien n'est décidé non plus... Quel régime de travail ? Va-t-on entériner les lacunes de nuit (ce que le ministère ne semble pas voir d'un très bon œil) ?

Enfin, il est bien évident que toutes les instances devront être consultées, notamment le CHS. Par conséquent, le calendrier prévu en 2013 semble déjà bien compromis.



Inventaire avant fin du monde

A l'heure où vous lirez ces lignes et pour cause de fin du monde il ne restera peut être plus rien... ni douane, ni douaniers !

L'an dernier c'était campagne et promesses de forte France, de changement maintenant...

On sait désormais que tout a changé mais qu'il faut attendre... Il semble bien qu'un beau jour viendra où nos sacrifices paieront... allez dans l'espérance et attendez que ça passe !!!

Mais ça ne passe pas... et sauf à ce que tout soit fini au (grand) soir du 21 décembre, il faudra bien se faire à l'idée que le monde continuera de tourner pour quelque temps encore.

La bonne nouvelle, c'est que nous en faisons partie et qu'il dépend juste de nous tous de le rendre meilleur... ou peut-être moins pire.

Nous vous souhaitons donc une joyeuse fin du monde et de bonnes fêtes de fin d'année.

A l'an que ven, se sian pas maï que fugue pas mens...
(A l'an qui vient, si nous ne sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins...)



Note : Vous pouvez retrouver la version en ligne de ce journal, et bien d'autres infos syndicales, sur le site de la CGT des Douanes de Marseille (<http://www.cgtdouanes-marseille.fr/>)